

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

1 / 5

## 1 – IDENTIFICATION

1.1 Désignations commerciales	<b>ARVOXANE</b>
1.2 Fournisseur	S.A. L.A.R.C. – Z.I. de Quillihuec – 29500 ERGUE – GABERIC Tél : 02.98.59.57.57. – Fax : 02.98.59.55.47.
1.3 Types d'utilisation	Désinfectant aux propriétés bactéricides, fongicides et virucides.
1.4 Autres données	Bonne efficacité même en présence de matières interférentes. Efficacité anti-tartre.

## 2 – NATURE CHIMIQUE DU PRODUIT

2.1 Composants ou impuretés apportant un danger	Bactéricide (0,8 %), fongicide (1 %), virucide (0,8 %). Péroxyde d'hydrogène (20 %), acide péracétique (5 %), acide acétique (10 %).
2.2 Autres données	Agréé contact surfaces alimentaires (arrêté du 27/10/75 modifié).

## 3 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Produit corrosif et comburant.  
Corrosif pour la peau, les yeux et pour les voies respiratoires.  
Favorise la combustion des matières organiques.

## 4 – MESURES DE PREMIERS SECOURS

4.1 Consignes générales	Intervenir très rapidement. Ne jamais faire boire ou vomir si le patient est inconscient ou a des convulsions.
4.2 Inhalation	Eloigner la victime du lieu de l'accident si possible. Sortir au grand air et en cas de difficultés respiratoires, pratiquer l'oxygénothérapie et hospitaliser. Consulter un médecin.
4.3 Ingestion	Ne pas faire vomir, faire rincer la bouche, boire abondamment de l'eau. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et montrer l'étiquette. Si le sujet est conscient : oxygène ou réanimation respiratoire si nécessaire.
4.4 Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec une solution oculaire(DIPHOTERINE) ou avec de l'eau, en maintenant les paupières écartées pendant 15 minutes. Consulter un ophtalmologiste.

## 4.5 Contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés et laver immédiatement et abondamment avec de grandes quantités d'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

## Consignes médicales :

Ingestion : oxygénothérapie par intubation intra-trachéale. Pose d'une sonde gastrique pour libérer les gaz de l'estomac. Eviter le lavage gastrique (risque de perforation). En cas de douleur intense, administrer un analgésique morphinomimétique en IM (pirtramine) avant le transport vers le centre hospitalier. Prévention ou traitement de l'état de choc, de l'œdème pulmonaire. Endoscopie digestive urgente avec évacuation du produit par aspiration. Traitement des brûlures digestives et de leurs séquelles.

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

## 5.1 Moyen d'extinction

Eau en grandes quantités, eau pulvérisée.

## 5.2 Moyens d'extinction à proscrire

## 5.3 Risques particuliers

Produit incombustible à température ordinaire, mais peut activer la combustion lorsqu'il est pris dans un incendie. Peut causer l'inflammation spontanée de matériaux combustibles. Le contact avec des produits inflammables peut causer des incendies / explosions. En cas de décomposition, arroser abondamment les emballages.

## 5.4 Mesures particulières de protection

En cas d'incendie à proximité du produit, utiliser un appareil respiratoire autonome et un vêtement complet de protection. Procéder à un nettoyage des équipements après intervention (douche...).

**6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

## 6.1 Précautions individuelles

S'assurer que le personnel d'intervention porte les protections individuelles appropriées. Isoler la zone et écarter les matériaux et produits incompatibles.

## 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter l'étalement du produit et l'écoulement dans les égouts en retenant le produit avec du sable, de la terre ou tout autre absorbant similaire.

## 6.3 Méthodes de nettoyage

Récupérer le maximum de produit par pompage ou absorption. Diluer avec beaucoup d'eau. Ne pas ajouter de produits chimiques. Le nettoyage à l'eau d'importantes quantités de produit en direction des égouts ne doit être effectué qu'avec l'accord préalable des autorités compétentes.

**7 MANIPULATION ET STOCKAGE**

Eviter le contact avec les yeux ou la peau. Manipuler en évitant

7.1 Manipulation	toute projection lors des prélèvements et des dilutions. Utiliser un maximum des systèmes automatiques de prélèvement. Ne pas mélanger avec d'autres produits.
------------------	--

## ARVOXANE

3 / 5

7.2 Stockage	Refermer correctement le récipient après usage. Stocker dans des locaux ventilés et tempérés, à l'abri de toute source d'ignition et de chaleur.
--------------	--

## 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Précautions	Ventilation sur le poste de travail. Poste d'eau ou fontaine oculaire sur le poste de travail. Prévoir une cuve de rétention.
8.2. Mesures de protection individuelle	Equipement de protection respiratoire en cas d'exposition probable à des taux supérieurs à la VLE sur le lieu de travail (atmosphère de type brouillard). Porter des gants appropriés (caoutchouc butyle), des lunettes, ainsi que des bottes et un tablier de protection. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains à l'eau et au savon après utilisation du produit.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES

9.1 Aspect	Liquide incolore à odeur piquante.
9.2 Températures caractéristiques	Température de décomposition : 55°C. Point d'éclair : > 100°C.
9.3 Solubilité	Eau.
9.4 pH	2 solutions à 10 % à 20°C.
9.5 Pression de vapeur	
9.6 Masse volumique	1,1 g/cm <sup>3</sup> à 20°C.
9.7 Autres données	Congélation à - 30°C. Comburent ininflammable.

## 10 STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Conditions à éviter	Toute source de chaleur, lumière solaire directe.
10.2 Matières à éviter	Aluminium et alliages, acides, bases, matières organiques, métaux, sels métalliques, réducteurs, matières inflammables, matières cellulosiques (papier, chiffon...).
10.3 Produits de décomposition dangereux	Oxygène.

**11 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

<i>Inhalation :</i>	CL 50, rat : 4080 mg/m <sup>3</sup> heures (vapeur irritante). Irritation du nez, de la gorge. Toux et respiration difficile.
Contact avec la peau :	DL 50, rat : 12 000 mg/Kg (brûlure de la peau). Risques de brûlures, irritation douloureuse.
Contact avec les yeux :	Brûlures graves des tissus oculaires. Irritation intense, larmoiement, gonflement des paupières, rougeur.
Ingestion :	DL 50 (orale, rats) : 330 mg/Kg. Risque de brûlures, de perforation digestive avec état de choc. Risque d'œdème de la gorge avec étouffement. Nausée, vomissement sanglant, toux et respiration difficile.

**12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Mobilité :	Le produit est soluble dans l'eau.
Ecotoxicité :	Toxique pour les organismes aquatiques. Néanmoins, le danger pour l'environnement est limité en raison des propriétés du produit : <ul style="list-style-type: none"><li>- absence de bioaccumulation,</li><li>- dégradabilité biotique et abiotique importante,</li><li>- faible persistance des produits de dégradation.</li></ul>

**13 ELIMINATION**

Elimination du produit :	Se conformer à la législation en vigueur concernant les rejets. Diluer fortement le produit dans l'eau (concentration : 0,1 %) avant rejet dans les stations d'épuration biologiques.
Elimination des emballages :	Se conformer à la législation en vigueur.

Rincer l'emballage avec beaucoup d'eau après utilisation.

**ARVOXANE**

**5 / 5**

#### **14 TRANSPORT**

ADR / IMDG / OACI

Classe : 5.1  
Etiquette : 5.1 et 8  
Chiffre énumération : 1° b  
Code danger : 58  
Code matière : 3149  
Groupe emballage III

#### **15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

- R6 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
- R34 : Provoque des brûlures.
- R20/22 : Nocif par inhalation et ingestion.
- S2/3/7 : Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais hors de la portée des enfants.
- S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux des animaux.
- S14 : Conserver à l'écart des matières combustibles, des acides, réducteurs, et des sels métalliques.
- S23 : Ne pas respirer les vapeurs.
- S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- S36/37/39 : Porter des gants appropriés, un vêtement de protection et un appareil de protection des yeux ou du visage.
- S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

#### **16 AURES INFORMATIONS**

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date du 04/07/00. Ils sont donnés de bonne foi. Une liste de rappel des principaux textes législatifs, réglementaires et administratifs peut être jointe, à titre indicatif, à cette fiche. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.